

5 ans après la loi de bioéthique 2021 sur l'Assistance Médicale à la Procréation

**Evolutions sociétales, maintien et reconfiguration des
inégalités sociales**

MARDI 3 NOVEMBRE 2026

★★★

10H-16H30



**Salle de conférence
Maison Interuniversitaire des
Sciences sociales et des
Humanités d'Alsace (MISHA)**

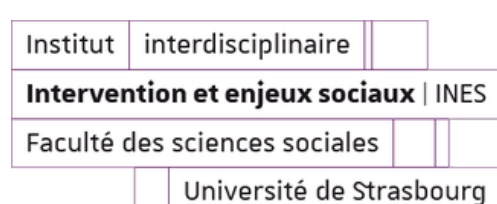
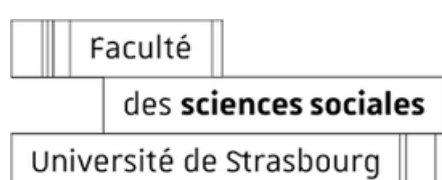
Campus Esplanade



Journée d'étude organisée par la promotion 2025-2027
du master Sciences sociales et santé

Pour tout renseignement : chaima.bahlaoui@etu.unistra.fr

Encadrement : Elise Marsicano et Helena Prado





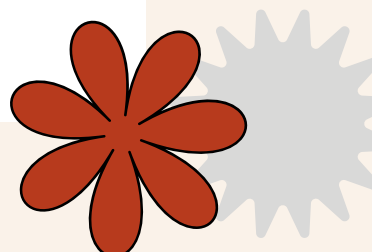
5 ans après la loi de bioéthique 2021 sur l'Assistance Médicale à la Procréation

S'inscrivant dans une succession de lois promulguées en 1994, 2004 et en 2011, la loi du 2 août 2021 relative à la bioéthique modifie les conditions d'accès à l'assistance médicale à la procréation (AMP). Cette réforme participe d'une mise en adéquation de l'offre médicale avec les réalités contemporaines et les attentes sociales et répond à une demande de justice sociale selon l'Agence de la biomédecine. Cette législation élargit l'accès à l'AMP en l'ouvrant aux couples de femmes et aux femmes célibataires, sans condition d'infertilité médicale préalable, au-delà des seuls couples hétérosexuels infertiles. Elle introduit, en plus de cela, de nouveaux droits pour les enfants issus d'une AMP avec don.

Si cette réforme constitue une avancée historique en matière d'autonomie reproductive et de reconnaissance de la pluralité des formes de parentalité, son application concrète soulève un ensemble de questions scientifiques qui invitent à dépasser la seule analyse juridique.

Qui bénéficie effectivement de l'AMP et qui en demeure exclu-e ? Comment s'opère concrètement l'accès à ce dispositif, et quelles sont les inégalités sociales que sa mise en œuvre reproduit ou génère ? Quelles stratégies développent les personnes exclues de ce cadre légal ?

C'est en réponse à ces interrogations que s'inscrit la présente journée d'étude, organisée par la promotion 2025-2027 du Master « Sciences sociales et santé » de l'Université de Strasbourg, qui ambitionne, cinq ans après l'entrée en vigueur de la réforme, d'en dresser un état des lieux sociologique.



Programme de la journée

MISHA → SALLE DE CONFÉRENCE

MARDI 3 NOVEMBRE 2026

Ouverture

10H00 MOT D'OUVERTURE

Elise Marsicano MCF, sociologue, SAGE, Université de Strasbourg

Helena Prado MCF, anthropologue, LinCS, Université de Strasbourg

10H15 INTRODUCTION

Typhaine Herlédan, Diane Mazurok, Anastasiia Osypkova

Interventions

10H30 Virginie Rozée, directrice de recherche à l'INED, sociologue.

Une "PMA pour toutes" mais pas pour n'importe qui ?

Discutantes : Emi Combret, Emeline Steinmetz

11H15-11H30 PAUSE CAFÉ

11H30 Eva Stahl, doctorante en sociologie à SciencePo Paris (CSO)

L'ouverture de l'AMP à l'épreuve des pratiques : réticences et adaptations professionnelles cinq ans après la loi de 2021

Discutantes : Lena Barthelemy, Sorya Tuch

Déjeuner

12H15-14H

Interventions

14H Nathalie Brielle, directrice de l'école de Sages-femmes (CHU de Caen)

Impact de la dernière révision des lois de bioéthique sur les pratiques d'assistance médicale à la procréation avec don de spermatozoïdes

Discutant.e-s : Kossi Ben Kpogo, Oluwatosin Adesanya

14H45 - 15H PAUSE CAFÉ

Table ronde

15H00 DISCUSSION ET PROJECTION D'EXTRAITS DE DOCUMENTAIRES ARCHIVES INA

→ « En 1978, aider les inséminations artificielles pour les couples lesbiens », 1978

→ « Ouverture d'un centre PMA à la conception », 2023

Marie Blanchard, doctorante en sociologie (Ined et Unistra/LinCS) et

enseignante à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Strasbourg

Estelle Czerny, ingénieure d'études, SAGE, Université de Strasbourg

Victoria Chantseva, Post-doctorante à l'Université Paris-Est Créteil (LIRTES)

Animation : Chaïma Bahlaoui, Kiara Uragano

Conclusion

16H15 - 16H30 CONCLUSION

Binti May'mounah Abdou Mogne Daho, Naïdie Nestor



Localisation de la journée d'étude



5 allée du général Rouvillois,
Strasbourg



Salle de conférence au sein de la Maison
Interuniversitaire des Sciences sociales et des
Humanités d'Alsace (MISHA)

Accès en tram : arrêt Observatoire (lignes C, E et F)

**Nous nous réjouissons de
vous accueillir nombreux
et nombreuses !**

